

Dollarama inc.

États financiers consolidés intermédiaires
résumés

**Pour les périodes de 13 et de 26 semaines
closes le 3 août 2025 et le 28 juillet 2024**

(non audité, en milliers de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

Dollarama inc.

États consolidés intermédiaires de la situation financière (non audité, en milliers de dollars canadiens)

	Note	3 août 2025 \$	2 février 2025 \$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		687 230	122 685
Créances		60 625	46 638
Distributions à recevoir de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		-	54 620
Charges payées d'avance		33 306	13 911
Stocks		1 096 255	921 095
Instruments financiers dérivés	12	11 248	42 331
		<u>1 888 664</u>	<u>1 201 280</u>
Actifs non courants			
Actifs au titre de droits d'utilisation	6	2 351 027	2 109 445
Immobilisations corporelles		1 171 708	1 046 390
Immobilisations incorporelles		180 427	180 689
Goodwill	5	789 536	727 782
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	7	1 192 789	1 131 650
Dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	7	90 988	85 356
Impôt différé		17 617	-
		<u>7 682 756</u>	<u>6 482 592</u>
Passif et capitaux propres			
Passifs courants			
Dettes d'exploitation et charges à payer		460 251	354 900
Dividendes à verser		29 327	25 558
Instruments financiers dérivés	12	18 283	-
Impôt sur le résultat à payer		31 985	81 372
Partie courante de la dette à long terme	8	651 542	273 771
Partie courante des obligations locatives	6	336 134	278 705
		<u>1 527 522</u>	<u>1 014 306</u>
Passifs non courants			
Provisions non courantes et autres passifs	5	5 371	-
Partie non courante de la dette à long terme	8	2 228 306	2 008 908
Partie non courante des obligations locatives	6	2 341 143	2 148 272
Impôt différé		124 154	122 848
		<u>6 226 496</u>	<u>5 294 334</u>
Capitaux propres			
Capital-actions	9	1 280 233	1 275 702
Actions propres	9	(20 000)	(20 000)
Surplus d'apport	10	48 038	51 718
Résultats non distribués (Déficit)		129 136	(225 301)
Cumul des autres éléments du résultat global		18 853	106 139
		<u>1 456 260</u>	<u>1 188 258</u>
Total des capitaux propres		<u>1 456 260</u>	<u>1 188 258</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>7 682 756</u>	<u>6 482 592</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Dollarama inc.

États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres

Pour les périodes de 26 semaines closes

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Note	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$	Actions propres \$	Surplus d'apport \$	Résultats non distribués (Déficit) \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total \$
Solde au 2 février 2025	277 177 329	1 275 702	(20 000)	51 718	(225 301)	106 139	1 188 258
Résultat net	-	-	-	-	595 254	-	595 254
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(79 720)	(79 720)
Résultat global	-	-	-	-	595 254	(79 720)	515 534
Transfert vers les stocks de profits réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	-	(7 566)	(7 566)
Dividendes déclarés	-	-	-	-	(58 657)	-	(58 657)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	9	(932 046)	(4 232)	-	(173 565)	-	(177 797)
Rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'impôt	10	-	-	8 075	-	-	8 075
Émission d'actions ordinaires	10	137 540	6 923	-	-	-	6 923
Reclassement pour refléter l'exercice d'options sur actions	10	-	1 840	(1 840)	-	-	-
Règlement d'unités d'actions liées au rendement, déduction faite de l'impôt	10	-	-	(9 915)	(8 595)	-	(18 510)
Solde au 3 août 2025	276 382 823	1 280 233	(20 000)	48 038	129 136	18 853	1 456 260
Solde au 28 janvier 2024	278 760 573	523 125	-	49 539	(226 547)	34 731	380 848
Résultat net	-	-	-	-	501 785	-	501 785
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	12 045	12 045
Résultat global	-	-	-	-	501 785	12 045	513 830
Transfert vers les stocks de profits réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite de l'impôt	-	-	-	-	-	(5 016)	(5 016)
Dividendes déclarés	-	-	-	-	(51 589)	-	(51 589)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	9	(3 385 857)	(11 997)	-	(406 591)	-	(418 588)
Rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'impôt	10	-	-	7 900	-	-	7 900
Émission d'actions ordinaires	10	6 402 013	775 143	-	-	-	775 143
Reclassement pour refléter l'exercice d'options sur actions	10	-	3 253	(3 253)	-	-	-
Règlement d'unités d'actions liées au rendement, déduction faite de l'impôt	10	-	-	(9 927)	(7 162)	-	(17 089)
Solde au 28 juillet 2024	281 776 729	1 289 524	-	44 259	(190 104)	41 760	1 185 439

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Dollarama inc.

États consolidés intermédiaires du résultat net et du résultat global

Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	Note	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 26 semaines closes	
		le 3 août 2025	le 28 juillet 2024	le 3 août 2025	le 28 juillet 2024
		\$	\$	\$	\$
Ventes		1 723 838	1 563 384	3 245 048	2 969 156
Coût des produits vendus	15	939 348	856 189	1 788 248	1 654 685
Profit brut		784 490	707 195	1 456 800	1 314 471
Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins		241 223	212 946	474 680	430 112
Dotation aux amortissements	15	98 121	94 091	188 502	184 253
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	7	(38 330)	(22 698)	(78 642)	(44 788)
Résultat d'exploitation		483 476	422 856	872 260	744 894
Profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	7	-	-	(10 348)	-
Coûts de financement nets	15	43 169	40 939	87 129	77 462
Résultat avant impôt		440 307	381 917	795 479	667 432
Impôt sur le résultat	11	118 809	95 975	200 225	165 647
Résultat net		321 498	285 942	595 254	501 785
Autres éléments du résultat global					
<i>Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net</i>					
Reclassement de la dotation à l'amortissement de profits nets sur instruments financiers ne faisant pas l'objet d'ajustements de la valeur d'entrée		(1 183)	(1 183)	(2 367)	(2 367)
Écarts de conversion		(1 983)	8 413	(65 793)	14 011
Quote-part des autres éléments du résultat global de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	7	7 272	(9 866)	13 788	(14 088)
Produit d'impôt sur le résultat lié à ces éléments		314	314	627	627
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>					
Profits (pertes) latents sur instruments financiers dérivés faisant l'objet d'ajustements de la valeur d'entrée		7 910	7 735	(36 117)	19 242
Produit (charge) d'impôt sur le résultat lié aux composantes des autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net		(1 513)	(2 047)	10 142	(5 380)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		10 817	3 366	(79 720)	12 045
Résultat global		332 315	289 308	515 534	513 830
Résultat par action ordinaire					
Résultat net de base par action ordinaire		1,16 \$	1,02 \$	2,15 \$	1,80 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	13	1,16 \$	1,02 \$	2,14 \$	1,79 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)					
	13	276 999	280 174	277 022	279 440
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en milliers)					
	13	278 230	281 149	278 227	280 427

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Dollarama inc.

Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes (non audité, en milliers de dollars canadiens)

Note	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 26 semaines closes	
	le 3 août 2025 \$	le 28 juillet 2024 \$	le 3 août 2025 \$	le 28 juillet 2024 \$
Activités d'exploitation				
Résultat net	321 498	285 942	595 254	501 785
Ajustements de rapprochement du résultat net et des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation :				
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles	15 105 000	101 449	202 039	197 154
Rémunération fondée sur des actions	10 3 746	3 854	7 194	7 832
Coûts de financement nets	15 43 169	40 939	87 129	77 462
Impôt différé	6 597	6 777	14 206	4 250
Profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	7 -	-	(10 348)	-
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	7 (38 330)	(22 698)	(78 642)	(44 788)
Intérêts reçus	6 503	8 300	10 690	17 082
Autres	1 775	761	2 807	1 060
	449 958	425 324	830 329	761 837
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	17 (22 735)	(3 020)	(87 490)	(57 569)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	427 223	422 304	742 839	704 268
Activités d'investissement				
Acquisition d'une entreprise, déduction faite de la trésorerie acquise	5 (181 831)	-	(181 831)	-
Augmentation de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	7 (24 490)	(5 402)	(24 490)	(5 402)
Distributions provenant de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	54 620	27 397
Ajouts d'immobilisations corporelles	(54 787)	(41 333)	(94 265)	(81 583)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(5 805)	(12 619)	(12 520)	(18 636)
Coûts directs initiaux des actifs au titre de droits d'utilisation	(1 614)	-	(5 405)	-
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	48	125	113	354
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	(268 479)	(59 229)	(263 778)	(77 870)
Activités de financement				
Produit de l'émission de titres de créance à long terme	8 600 000	-	600 000	-
Intérêts payés sur la dette à long terme, les ententes de financement à long terme et les emprunts à court terme	8 (11 587)	(18 977)	(48 962)	(52 895)
Paiement de frais d'émission de titres de créance	(3 548)	(480)	(3 548)	(480)
Paiement net d'obligations locatives	6 (85 723)	(80 461)	(197 436)	(155 102)
Émission d'actions ordinaires	10 4 471	4 501	6 923	13 462
Dividendes versés	(29 330)	(25 640)	(54 888)	(45 467)
Rachat et annulation d'actions ordinaires	9 (174 805)	(263 160)	(195 001)	(408 704)
Règlement d'unités d'actions liées au rendement	10 -	-	(21 604)	(19 667)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	299 478	(384 217)	85 484	(668 853)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie				
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	229 008	292 602	122 685	313 915
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	687 230	271 460	687 230	271 460
Informations complémentaires				
Intérêts payés sur les obligations locatives	6 (23 514)	(21 648)	(46 295)	(40 616)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 Information générale

Dollarama inc. (collectivement avec ses filiales consolidées, la « Société ») a été constituée le 20 octobre 2004 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

L'adresse du siège social est le 5805, avenue Royalmount, Ville de Mont-Royal (Québec) H4P 0A1. La Société est inscrite à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « DOL ».

Au 3 août 2025, les entités principales constituant le groupe Dollarama étaient les suivantes :

Nom de l'entité	Pays de constitution	Monnaie fonctionnelle	Participation
Dollarama S.E.C.	Canada	CAD	100,0 %
Dollarama International Inc. (« Dollarama International »)	Canada	USD	100,0 %
Central American Retail Sourcing Inc. (« CARS »)	Panama	USD	60,1 %
Inversiones Comerciales Mexicanas S.A. (« ICM »)	Panama	MEX	80,05 %
The Reject Shop Limited (« TRS »)	Australie	AUD	100,0 %

Dollarama S.E.C. exploite la chaîne de magasins au Canada et fournit le soutien administratif et logistique requis. L'entité propose un vaste éventail de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 5,00 \$, en magasin et en ligne par l'intermédiaire de plateformes de livraison de tiers au Canada. Au 3 août 2025, Dollarama S.E.C. exerçait ses activités de vente au détail dans toutes les provinces canadiennes ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dollarama International exerce des activités de vente au détail en Amérique latine par l'intermédiaire de sa participation de 60,1 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans CARS et de sa participation de 80,05 % comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans ICM (et collectivement avec leurs filiales respectives, le « groupe Dollarcity » ou « Dollarcity »). CARS est une société constituée selon les lois du Panama et la société mère d'entités qui exploitent des magasins au Salvador, au Guatemala, en Colombie et au Pérou, et ICM, également constituée selon les lois du Panama, est la société mère d'entités qui exploitent un magasin au Mexique. Dollarcity exploite des magasins offrant un vaste éventail de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 4,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale).

Depuis le 21 juillet 2025, Dollarama International exerce aussi des activités de vente au détail en Australie par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue, TRS, une société constituée selon les lois de l'Australie, qui exploite des magasins offrant un vaste éventail d'articles de marque maison et de marques nationales et dont environ 90 % des ventes proviennent d'articles dont le prix se situe entre 0,45 \$ AU et 15,00 \$ AU.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

2 Mode de présentation

La Société établit ses états financiers consolidés intermédiaires résumés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), comme ils sont énoncés dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité »).

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité applicables à l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux PCGR, les présents états financiers ne contiennent pas toutes les informations requises dans les états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 2 février 2025 (l'« exercice 2025 »), qui ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité. De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités rendent compte de tous les ajustements nécessaires à la présentation fidèle des résultats pour la période intermédiaire à l'étude.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration ») en vue de leur publication le 27 août 2025.

Caractère saisonnier des activités commerciales

En général, le chiffre d'affaires de la Société augmente avant les fêtes importantes, la plus grande proportion des ventes étant réalisée en décembre, mais il ne subit autrement que de légères variations saisonnières. Cependant, des événements indépendants de la volonté de la Société, par exemple des conditions météorologiques inhabituellement défavorables ou l'écllosion d'une épidémie ou d'une pandémie, qui causeraient des perturbations à ses activités commerciales, pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités et les résultats financiers de la Société. Par conséquent, les résultats pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 3 août 2025 pourraient ne pas être représentatifs des résultats des prochains trimestres ou de l'exercice complet.

3 Résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées à la note 3 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2025. Au cours de l'exercice 2026, la Société a révisé la durée d'utilité estimative de certaines immobilisations corporelles afin de tenir compte de la période d'utilisation des actifs sous-jacents de la Société.

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »), afin d'assurer la comparabilité de la performance financière d'entités similaires. La norme, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*, a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes, principalement l'état du résultat net, dans lequel les sociétés seront tenues de présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, ainsi que des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. IFRS 18 exigera que les mesures de performance définies par la direction soient expliquées et incluses dans une note distincte dans les états financiers consolidés. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, y compris pour les états financiers intermédiaires, et elle doit être appliquée rétrospectivement. La Société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

3 Résumé des informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Un certain nombre d'autres nouvelles normes et de modifications de normes et d'interprétations sont entrées en vigueur au cours de la période considérée ou le seront par la suite. Aucune de ces nouvelles normes ou modifications de normes et d'interprétations n'a eu ou ne devrait avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les états financiers consolidés annuels de la Société.

4 Estimations et jugements comptables critiques

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui nécessitent de faire appel au jugement et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Les estimations et autres jugements font l'objet d'une réévaluation constante. Ils sont fondés sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés à l'aide des estimations et des jugements comptables critiques décrits à la note 5 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2025.

Au cours de la période close le 3 août 2025, la Société a complété la transaction visant TRS (définie ci-après), qui a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises, conformément à IFRS 3, « Regroupement d'entreprises » (« IFRS 3 »). L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, ce qui a nécessité des jugements et des estimations importants de la part de la direction, comme il est indiqué plus en détail à la note 5.

5 Regroupement d'entreprises

Le 21 juillet 2025, la Société a, par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue, Dollarama International, réalisé l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de TRS (la « transaction visant TRS »), en vertu d'un plan d'arrangement australien conforme à la convention de mise en œuvre du plan conclue le 26 mars 2025. TRS, dont le siège social est situé à Melbourne, constitue le plus important détaillant à rabais en Australie et possède un réseau national de magasins bien situés.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les actifs identifiables, les passifs et les passifs éventuels répondant aux conditions de comptabilisation selon IFRS 3 ont été comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, et l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets a été comptabilisé à titre de goodwill. Depuis le 21 juillet 2025, soit la date de réalisation de la transaction visant TRS, les résultats de TRS sont inclus dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global, et les coûts liés à l'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et inclus au poste « Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins ».

En raison du moment de la transaction visant TRS, la répartition du prix d'achat pourrait faire l'objet de modifications au cours de la période d'évaluation, soit la période allant de la date d'acquisition à la première des dates suivantes : la date à laquelle la Société obtient toute l'information sur les faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition ou un an suivant la date d'acquisition.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

5 Regroupement d'entreprises (suite)

La contrepartie totale transférée et la juste valeur provisoire des actifs acquis et des passifs assumés au 21 juillet 2025 sont présentées ci-dessous :

	21 juillet 2025 \$
Contrepartie totale	
Contrepartie en trésorerie	205 098
Règlement du contrat de couverture conditionnel à la réalisation de la transaction	2 169
Droits liés à la performance	1 531
	<u>208 798</u>
Actifs identifiables acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 436
Créances	2 313
Charges payées d'avance	2 611
Stocks	127 801
Actifs au titre de droits d'utilisation	213 752
Immobilisations corporelles	78 528
Impôt différé	17 594
	<u>468 035</u>
Passifs assumés	
Dettes d'exploitation et charges à payer	75 477
Instruments financiers dérivés	628
Impôt sur le résultat à payer	3 834
Provisions non courantes et autres passifs	3 845
Obligations locatives	237 324
	<u>321 108</u>
Goodwill¹⁾	<u>61 871</u>

¹⁾ Le goodwill comptabilisé ne devrait pas être déductible fiscalement.

Contrepartie totale

La Société a réalisé l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de TRS le 21 juillet 2025 pour une contrepartie totale de 208 798 \$. Conformément aux modalités du plan d'arrangement de mise en œuvre conclu le 26 mars 2025, la contrepartie totale correspond au prix d'achat convenu de 6,68 \$ AU par action ordinaire, moins le montant d'un dividende spécial entièrement exonéré d'impôt de 0,77 \$ AU par action ordinaire versé par TRS le 13 juillet 2025 et comprend des droits liés à la performance d'un montant total de 1 712 \$ AU (1 531 \$). Parallèlement à la clôture de la transaction visant TRS, la Société a aussi réglé son contrat de couverture conditionnel à la réalisation de la transaction, établi afin d'atténuer le risque lié aux fluctuations du dollar australien à un taux de 0,9040 \$ pour 1,00 \$ AU, ce qui a entraîné une perte cumulée de 2 169 \$ incluse dans la contrepartie totale transférée.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

5 Regroupement d'entreprises (suite)

Actifs identifiables acquis et passifs assumés

Stocks

Les stocks ont été comptabilisés à leur juste valeur estimée à la date d'évaluation, établie au moyen de la méthode du coût de remplacement. Selon cette méthode, le coût de remplacement d'éléments individuels est déterminé à partir des coûts directs des matériaux et de la main-d'œuvre engagés aux fins de l'achat, de la réception et de la manipulation des stocks puis ajusté afin de refléter les stocks à rotation lente, désuets ou excédentaires. Cette méthode d'évaluation est communément utilisée dans le secteur de la vente au détail lorsque les stocks peuvent être facilement remplacés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont été comptabilisées à leur juste valeur estimée à la date d'évaluation, établie au moyen de la méthode du coût de remplacement après amortissement. Cette méthode d'évaluation est basée sur le principe de substitution et suppose que, pour acquérir un actif tangible, un investisseur prudent ne payerait pas plus que le coût de reproduction de cet actif ou le coût de remplacement par une unité identique ou semblable d'utilité égale.

Actifs au titre des droits d'utilisation et obligations locatives

Les actifs au titre des droits d'utilisation et les obligations locatives ont été évalués à la valeur actualisée des paiements futurs de loyers de l'entreprise acquise à son taux d'emprunt marginal à la date d'évaluation.

Goodwill

Le goodwill découlant du regroupement d'entreprises est attribuable à l'effectif de l'entreprise acquise et aux synergies prévues au sein de la Société après l'acquisition.

Incidence du regroupement d'entreprises sur la performance financière de la Société

Les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 3 août 2025 comprennent 13 jours d'activités de TRS, desquels ont résulté un apport de 25 733 \$ aux ventes et une perte nette de 261 \$. Sur une base pro forma, si l'acquisition avait eu lieu le 3 février 2025, soit à l'ouverture de l'exercice, les ventes et le résultat net de la Société se seraient établis à environ 3 618 144 \$ et 585 922 \$, respectivement.

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 3 août 2025, la Société a engagé des coûts liés à l'acquisition de 2 871 \$ et de 7 755 \$ dans le cadre de la transaction visant TRS, comptabilisés au poste « Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins ».

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

6 Contrats de location

En date du 3 août 2025, la Société était propriétaire de quatre magasins, d'un centre de distribution et d'un entrepôt, et elle louait les locaux pour 2 056 magasins, comprenant 1 661 magasins au Canada et 395 magasins en Australie, ses deux édifices corporatifs et neuf entrepôts.

Le tableau suivant présente le rapprochement des actifs au titre de droits d'utilisation de la Société pour les périodes de 26 semaines closes aux dates indiquées ci-dessous :

	3 août 2025	28 juillet 2024
	\$	\$
Solde au début de la période	2 109 445	1 788 550
Ajouts	378 498	411 019
Coûts directs initiaux	5 405	-
Résiliations et autres ajustements	189	(3 900)
Dotation à l'amortissement	(142 155)	(129 019)
Écarts de conversion	(355)	-
Solde à la fin de la période	<u>2 351 027</u>	<u>2 066 650</u>

Le tableau suivant présente le rapprochement des obligations locatives de la Société pour les périodes de 26 semaines closes aux dates indiquées ci-dessous :

	3 août 2025	28 juillet 2024
	\$	\$
Solde au début de la période	2 426 977	2 069 229
Ajouts	401 293	411 019
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	46 295	40 616
Sorties et autres ajustements	547	(4 792)
Paiement net d'obligations locatives	(197 436)	(155 102)
Écarts de conversion	(399)	-
Solde à la fin de la période	<u>2 677 277</u>	<u>2 360 970</u>
Partie courante	336 134	240 101
Partie non courante	2 341 143	2 120 869

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 3 août 2025, la Société a passé en charges des paiements de loyers variables de 38 177 \$ et de 77 380 \$ (33 294 \$ et 67 437 \$ au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 28 juillet 2024), respectivement, qui ne sont pas inclus dans les obligations locatives. La Société a également passé en charges des paiements de loyers de 2 497 \$ et de 4 317 \$ (2 026 \$ et 4 219 \$ au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 28 juillet 2024), respectivement, liés à des contrats de location à court terme et à des contrats de location visant des actifs sous-jacents de faible valeur pour lesquels les paiements n'étaient pas inclus dans les obligations locatives.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

7 Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

a) Participation dans un partenariat

Le 11 juin 2024, la Société a acquis une participation additionnelle de 10,0 % (la « transaction visant Dollarcity ») dans CARS, faisant passer sa participation totale de 50,1 % à 60,1 %. La transaction comprend aussi la création d'ICM, dans laquelle la Société possède indirectement une participation de 80,05 %, comme société mère des entités créées afin de soutenir l'expansion de Dollarcity au Mexique.

La contrepartie de l'acquisition a été réglée au moyen de l'émission de 6 060 478 actions ordinaires de la Société, représentant une contrepartie totale de 553 587 \$ US (761 681 \$) basée sur le cours des actions ordinaires de Dollarama à la clôture de la séance à la TSX, le 11 juin 2024, dont une tranche de 58 700 \$ US (80 765 \$) a été attribuée à l'option d'achat (définie ci-après), ce qui correspond à la juste valeur à la date de transaction, et une tranche de 494 887 \$ US (680 916 \$) a été attribuée à la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la valeur comptable de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence pour les périodes de 26 semaines closes aux dates indiquées ci-dessous :

	CARS	
	3 août 2025	28 juillet 2024
	\$	\$
Solde au début de la période	1 131 650	319 353
Coût d'acquisition	-	680 916
Coût de transaction	-	5 402
Participation nette	3 469	1 651
Quote-part du résultat net ¹⁾	81 364	44 788
Quote-part des autres éléments du résultat global ¹⁾	13 788	(14 088)
Écarts de conversion	(59 625)	12 803
Solde à la fin de la période	1 170 646	1 050 825

¹⁾ La quote-part revenant à la Société du résultat net et des autres éléments du résultat global de CARS était de 50,1 % pour la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 10 juin 2024 et de 60,1 % pour la période allant du 11 juin 2024 au 30 juin 2024.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

7 Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (suite)

	ICM	
	3 août 2025	28 juillet 2024
	\$	\$
Solde au début de la période	-	-
Apport de capital	24 490	-
Quote-part de la perte nette	(2 722)	-
Écarts de conversion	375	-
Solde à la fin de la période	22 143	-

b) Dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

Dans le cadre de la transaction visant Dollarcity, la Société a obtenu l'option (l'« option d'achat ») d'acquérir, à tout moment au plus tard le 31 décembre 2027, une participation additionnelle de 9,89 % dans CARS et une participation correspondante de 4,945 % dans ICM. L'option d'achat est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net et est classée à titre d'instrument financier de niveau 3. La juste valeur de l'option a été déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte-Carlo.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la juste valeur de l'option d'achat pour les périodes de 26 semaines closes aux dates indiquées ci-dessous :

	3 août 2025	28 juillet 2024
	\$	\$
Solde au début de la période	85 356	-
Juste valeur initiale	-	80 765
Profit latent	10 348	-
Écarts de conversion	(4 716)	452
Solde à la fin de la période	90 988	81 217

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

8 Dette

Les titres de créance à long terme en cours se composent des éléments suivants :	3 août 2025 \$	2 février 2025 \$
Billets non garantis à taux fixe de premier rang (les « billets à taux fixe ») portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 3,850 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 16 décembre 2030 (les « billets à taux fixe à 3,850 % »)	600 000	-
Taux annuel fixe de 5,165 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 26 avril 2030 (les « billets à taux fixe à 5,165 % »)	450 000	450 000
Taux annuel fixe de 2,443 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 9 juillet 2029 (les « billets à taux fixe à 2,443 % »)	375 000	375 000
Taux annuel fixe de 5,533 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 26 septembre 2028 (les « billets à taux fixe à 5,533 % »)	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 1,505 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 20 septembre 2027 (les « billets à taux fixe à 1,505 % »)	300 000	300 000
Taux annuel fixe de 1,871 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 8 juillet 2026 (les « billets à taux fixe à 1,871 % »)	375 000	375 000
Taux annuel fixe de 5,084 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 27 octobre 2025 (les « billets à taux fixe à 5,084 % »)	250 000	250 000
Frais d'émission des titres de créance non amortis, y compris un montant de 1 574 \$ (1 219 \$ au 2 février 2025) pour la facilité de crédit de Dollarama (telle qu'elle est définie dans les présentes)	(9 369)	(7 092)
Intérêt à payer sur les billets à taux fixe	24 773	22 330
Ententes de financement à long terme	5 206	5 080
Couverture de la juste valeur – ajustement de la valeur d'entrée des swaps de taux d'intérêt	9 238	12 361
	<u>2 879 848</u>	<u>2 282 679</u>
Partie courante (y compris les frais d'émission de titres de créance non amortis, l'intérêt à payer sur les billets à taux fixe, les ententes de financement à long terme et les billets à taux fixe dont la date d'échéance se situe dans la prochaine période de 52 semaines, le cas échéant)	<u>(651 542)</u>	<u>(273 771)</u>
	<u>2 228 306</u>	<u>2 008 908</u>

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

8 Dette (suite)

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des billets à taux fixe au 3 août 2025 et au 2 février 2025. Les justes valeurs des billets à taux fixe sont classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

	3 août 2025		2 février 2025	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Billets à taux fixe				
Billets à taux fixe à 3,850 %	600 173	603 156	-	-
Billets à taux fixe à 5,165 %	454 792	478 530	454 771	480 443
Billets à taux fixe à 2,443 %	374 799	361 744	374 646	359 258
Billets à taux fixe à 5,533 %	507 574	531 145	507 822	534 915
Billets à taux fixe à 1,505 %	301 143	290 808	301 029	287 922
Billets à taux fixe à 1,871 %	375 179	371 531	375 018	368 996
Billets à taux fixe à 5,084 %	253 318	250 933	253 171	253 220
	<u>2 866 978</u>	<u>2 887 847</u>	<u>2 266 457</u>	<u>2 284 754</u>

Billets à taux fixe

Le 16 juin 2025, la Société a émis les billets à taux fixe à 3,850 % dans le cadre d'un placement privé au Canada en vertu d'une dispense de prospectus prévue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les billets à taux fixe à 3,850 % ont été émis à leur valeur nominale pour un produit brut total de 600 000 \$ et portent intérêt au taux annuel fixe de 3,850 %, payable en versements semestriels le 16 juin et le 16 décembre de chaque année jusqu'à l'échéance, le 16 décembre 2030. Les billets à taux fixe à 3,850 % se sont vu attribuer par DBRS Limited la note de BBB+ (élevé) avec tendance stable, en hausse par rapport à BBB auparavant.

Facilités de crédit

Facilité de crédit de Dollarama

Le 27 juin 2025, la Société et les prêteurs ont conclu une quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour (la « quatrième convention de crédit ») notamment pour i) proroger les dates d'échéance des facilités de crédit renouvelables (collectivement, la « facilité de crédit de Dollarama »), de façon à ce que la date d'échéance de la facilité A d'un montant de 250 000 \$ soit prorogée du 28 juin 2029 au 27 juin 2030, la date d'échéance de la facilité B d'un montant de 450 000 \$ soit prorogée du 28 juin 2027 au 27 juin 2028, la date d'échéance de la facilité C d'un montant de 50 000 \$ soit prorogée du 28 juin 2027 au 27 juin 2028 et la date d'échéance de la facilité D d'un montant de 300 000 \$ soit prorogée du 27 juin 2025 au 26 juin 2026; et ii) permettre des prélèvements sur la facilité de crédit de Dollarama en dollars australiens, dont les intérêts sont calculés selon le taux de référence de swaps d'acceptations bancaires australiens en vigueur, majoré de la marge applicable.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

8 Dette (suite)

Aux termes de la quatrième convention de crédit, la Société peut, dans certaines circonstances et sous réserve de l'obtention d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs existants ou d'autres institutions admissibles, demander des augmentations portant le montant total disponible aux termes des facilités engagées, y compris les engagements existants, à 1 500 000 \$. La quatrième convention de crédit oblige la Société à respecter, sur une base trimestrielle et consolidée, un ratio minimal de couverture des intérêts et un ratio maximal d'endettement. La Société a la possibilité d'effectuer des emprunts en dollars canadiens, australiens et américains.

La facilité de crédit de Dollarama est cautionnée par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc. (collectivement, avec la Société, les « parties garantissant l'emprunt »). La quatrième convention de crédit est assortie de clauses restrictives qui, sous réserve de certaines exceptions, limitent la capacité des parties garantissant l'emprunt de faire notamment ce qui suit : contracter, prendre en charge ou autoriser des dettes de premier rang ou des privilèges; réaliser des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs ou des opérations de cession-bail; changer la nature de leurs activités et effectuer certaines opérations avec des sociétés du même groupe. La quatrième convention de crédit limite également la capacité de la Société, dans certaines circonstances, de faire ce qui suit en cas de défaut aux termes de la convention : procéder à des prêts; déclarer des dividendes et faire des paiements relatifs à des participations en actions ou racheter de telles participations.

Au 3 août 2025 et au 2 février 2025, aucun montant n'était en cours aux termes de la quatrième convention de crédit. Au 3 août 2025, la Société disposait d'un montant de 1 048 665 \$ aux termes de la facilité de crédit de Dollarama (1 048 627 \$ au 2 février 2025) et des lettres de crédit avaient été émises pour l'achat de stocks totalisant 1 335 \$ (1 373 \$ au 2 février 2025). Au 3 août 2025, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière aux termes de la quatrième convention de crédit.

Facilités de crédit de TRS

À la suite de la transaction visant TRS, la Société a également accès, par l'intermédiaire de TRS, à une facilité interchangeable de 10 000 \$ AU (8 920 \$) pouvant être affectée aux sous-facilités suivantes : une facilité cédée d'émission de titres de créance ou de lettre de crédit pour un montant de 500 \$ AU à utiliser à des fins de crédit à l'importation; une facilité de découvert en devises de 1 500 \$ AU permettant d'emprunter en dollars américains, en livres sterling et en euros afin d'aider à combler le financement des besoins en fonds de roulement en devises; et une facilité d'emprunt d'un montant maximal de 10 000 \$ AU pour aider à combler les besoins en fonds de roulement. Une facilité saisonnière de 20 000 \$ AU (17 840 \$) est aussi disponible de juin à décembre afin d'aider à combler les besoins en fonds de roulement saisonniers, ainsi qu'une lettre de crédit et une facilité garantie, pour un montant total de 550 \$ AU (491 \$) (collectivement avec la facilité saisonnière et la facilité interchangeable, les « facilités de crédit de TRS »). Les facilités de crédit de TRS sont assorties de clauses restrictives et obligent TRS à respecter une valeur corporelle nette minimale et un ratio de couverture des charges fixes, en fonction uniquement des résultats et de la situation financière de TRS, ainsi que de restrictions de distribution.

Au 3 août 2025, aucun montant n'était en cours aux termes de la facilité interchangeable et de la facilité saisonnière, et un montant total de 263 \$ AU (234 \$) était en cours aux termes des lettres de crédit. TRS respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière aux termes de ses facilités de crédit.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

8 Dette (suite)

Programme de billets de trésorerie aux États-Unis

Aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, la Société peut émettre, à l'occasion, par voie de placement privé, en vertu des dispenses d'inscription et d'obligations relatives au prospectus conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, des billets de trésorerie non garantis dont l'échéance est d'au plus 397 jours à compter de la date d'émission (les « billets de trésorerie américains »). Le montant en capital total des billets de trésorerie américains en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis ne peut en aucun temps dépasser 700 000 \$ US. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour convertir en dollars canadiens le produit net tiré de l'émission des billets de trésorerie américains et affecte ce produit aux fins générales de l'entreprise.

Les billets de trésorerie américains sont des obligations non garanties directes de la Société et occupent le même rang que toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de la Société. Les billets de trésorerie américains sont cautionnés inconditionnellement par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc., filiales entièrement détenues par la Société. La facilité de crédit de la Société sert de garantie de liquidités aux fins du remboursement des billets de trésorerie américains. Au 3 août 2025, aucun montant n'était en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis (nul au 2 février 2025).

9 Capitaux propres

Capital-actions

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 4 juillet 2024, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat de 2024-2025 »). Dans le cadre de l'offre de rachat de 2024-2025, la Société pouvait racheter jusqu'à 16 549 476 actions ordinaires, soit 6,0 % du flottant de la Société de 275 824 605 actions ordinaires au 28 juin 2024, au cours de la période de 12 mois allant du 7 juillet 2024 au 6 juillet 2025. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre de rachat de 2024-2025 ont été soit annulées soit placées en fiducie pour couvrir l'exposition de la Société en ce qui a trait aux attributions effectuées aux termes de son régime d'UAR, y compris à des fins de règlement de ses obligations aux termes de ce régime.

Le 3 juillet 2025, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat de 2025-2026 » et, collectivement avec l'offre de rachat de 2024-2025, l'« offre de rachat »). Dans le cadre de l'offre de rachat de 2025-2026, la Société pourrait racheter jusqu'à 13 865 588 actions ordinaires, soit 5,0 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 30 juin 2025, au cours de la période de 12 mois allant du 7 juillet 2025 au 6 juillet 2026. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre de rachat de 2025-2026 seront soit annulées soit placées en fiducie pour couvrir l'exposition de la Société en ce qui a trait aux attributions effectuées aux termes de son régime d'unités d'actions liées au rendement, y compris à des fins de règlement de ses obligations aux termes de ce régime.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9 Capitaux propres (suite)

Le tableau suivant présente les activités liées à l'offre de rachat de la Société pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes aux dates indiquées ci-dessous :

	<u>Périodes de 13 semaines closes</u>		<u>Périodes de 26 semaines closes</u>	
	<u>le 3 août 2025</u>	<u>le 28 juillet 2024</u>	<u>le 3 août 2025</u>	<u>le 28 juillet 2024</u>
Nombre d'actions ordinaires rachetées et annulées dans le cadre de l'offre de rachat	932 046	2 104 691	932 046	3 385 857
Contrepartie en trésorerie versée, attribuée aux éléments suivants :				
Capital-actions	4 232 \$	9 593 \$	4 232 \$	11 997 \$
Résultats non distribués (Déficit) ¹⁾	173 565 \$	263 451 \$	173 565 \$	406 591 \$
Total	177 797 \$	273 044 \$	177 797 \$	418 588 \$

¹⁾ Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 3 août 2025, un montant de 20 196 \$ a été versé, et un montant de 2 992 \$ a été inclus au poste « Impôt sur le résultat à payer » relativement à l'impôt pour les rachats d'actions (9 884 \$ au poste « Impôt sur le résultat à payer » pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 28 juillet 2024).

Le tableau suivant présente les actions rachetées dans le cadre de l'offre de rachat de la Société et détenues dans la fiducie du régime de prestations aux employés afin de couvrir l'exposition de la Société en ce qui a trait aux attributions effectuées aux termes de son régime d'UAR (défini ci-après) au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes aux dates indiquées ci-dessous :

	<u>3 août 2025</u>		<u>28 juillet 2024</u>	
	<u>Nombre d'actions ordinaires</u>	<u>Montant \$</u>	<u>Nombre d'actions ordinaires</u>	<u>Montant \$</u>
Solde au début de la période	143 699	20 000	-	-
Acquisitions d'actions propres	-	-	-	-
Règlements d'actions propres	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	143 699	20 000	-	-

La fiducie du régime de prestations aux employés est considérée comme une entité structurée et est consolidée dans les états financiers de la Société.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

10 Rémunération fondée sur des actions

a) Unités d'actions liées au rendement (« UAR »)

Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 3 août 2025, la Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 2 255 \$ et de 4 260 \$ pour les UAR (2 576 \$ et 5 125 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 28 juillet 2024), respectivement.

Le tableau suivant présente le rapprochement des UAR en cours pour les périodes de 26 semaines closes aux dates indiquées ci-dessous.

	<u>3 août 2025</u>	<u>28 juillet 2024</u>
En cours au début de la période	185 080	222 229
Attribuées	41 042	54 808
Réglées	(67 185)	(87 847)
Annulées	-	(2 745)
	<u>158 937</u>	<u>186 445</u>

b) Options sur actions

Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 3 août 2025, la Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 1 491 \$ et de 2 934 \$ pour les options sur actions (1 278 \$ et 2 707 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 28 juillet 2024), respectivement.

Le tableau suivant présente le rapprochement des options sur actions en cours et pouvant être exercées pour les périodes de 26 semaines closes aux dates suivantes.

	<u>3 août 2025</u>		<u>28 juillet 2024</u>	
	<u>Nombre d'options sur actions</u>	<u>Prix d'exercice moyen pondéré \$</u>	<u>Nombre d'options sur actions</u>	<u>Prix d'exercice moyen pondéré \$</u>
En cours au début de la période	1 776 283	60,92	2 115 097	52,73
Attribuées	143 872	154,55	166 670	111,69
Exercées	(137 540)	50,33	(341 535)	39,42
Annulées	-	-	(22 214)	74,70
	<u>1 782 615</u>	<u>69,29</u>	<u>1 918 018</u>	<u>59,97</u>
Pouvant être exercées à la fin de la période	<u>1 192 042</u>	<u>53,85</u>	<u>1 185 919</u>	<u>49,46</u>

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

10 Rémunération fondée sur des actions (suite)

c) Unités d'actions différées (« UAD »)

Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 3 août 2025, la Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 103 \$ et de 1 190 \$ pour les UAD (200 \$ et 1 135 \$ pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 28 juillet 2024), respectivement, qui tient compte de l'incidence des dérivés sur actions. Au 3 août 2025, le passif lié aux UAD s'élevait à 37 075 \$ (26 934 \$ au 2 février 2025) et la valeur intrinsèque du passif lié aux prestations dont les droits sont acquis était de 35 894 \$ (25 910 \$ au 2 février 2025).

Le tableau suivant présente le rapprochement des UAD en cours pour les périodes de 26 semaines closes aux dates indiquées ci-dessous.

	<u>3 août 2025</u>	<u>28 juillet 2024</u>
En cours au début de la période	187 246	174 544
Attribuées	<u>8 228</u>	<u>10 256</u>
En cours à la fin de la période	<u>195 474</u>	<u>184 800</u>

11 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée repose sur la meilleure estimation que fait la direction du taux d'imposition moyen pondéré du résultat annuel attendu pour l'exercice complet. Le taux d'imposition prévu par la loi était de 26,5 % pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 3 août 2025 (26,5 % pour les périodes closes le 28 juillet 2024). Le taux d'imposition effectif de la Société était de 27,0 % et de 25,2 %, respectivement, pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 3 août 2025 (25,1 % et 24,8 %, respectivement, pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 28 juillet 2024).

En décembre 2021, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques a introduit un taux d'imposition minimum de 15,0 % pour les multinationales (le « Pilier 2 ») sur les revenus qu'elles génèrent dans chacun des territoires où elles exercent leurs activités, et ce pilier a depuis été adopté au Canada. En raison de la transaction visant TRS, la Société est assujettie aux règles du Pilier 2 et s'est prévaluée de l'exception temporaire obligatoire relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé liés aux impôts découlant des règles du Pilier 2 et n'a donc pas comptabilisé les actifs et les passifs d'impôt différé qui auraient découlé de cette réglementation.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12 Instruments financiers

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt. La Société documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, tout comme les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent ces opérations de couverture.

Le sommaire ci-après présente la valeur nominale contractuelle, le taux contractuel ou le taux d'intérêt moyen pondéré, selon le cas, le poste de l'état de la situation financière, la juste valeur estimative des instruments financiers dérivés et la nature de la relation de couverture au 3 août 2025 et au 2 février 2025 :

	Valeur nominale contractuelle	Taux contractuel moyen pondéré	État de la situation financière	Juste valeur – Actif (passif) (niveau 2)	Nature de la relation de couverture
				\$	
Au 3 août 2025					
Instruments de couverture des achats de marchandises prévus en dollars américains					
Contrats de change à terme en dollars américains	160 000 \$ US	1,35 CAD/USD	Actifs courants	1 807	Couverture de flux de trésorerie
Contrats de change à terme en dollars américains	73 000 \$ US	0,64 AUD/USD	Passifs courants	(627)	Couverture de flux de trésorerie
Contrats de change à terme en dollars américains	436 000 \$ US	1,41 CAD/USD	Passifs courants	(17 453)	Couverture de flux de trésorerie
	<u>669 000 \$ US</u>			<u>(16 273)</u>	
Instruments de couverture des billets taux fixe-taux variable					
Swaps de taux d'intérêt en dollars canadiens	250 000 \$	CORRA	Actifs courants	9 441	Couverture de la juste valeur
Swaps de taux d'intérêt en dollars canadiens	75 000 \$	CORRA	Passifs courants	(203)	Couverture de la juste valeur
	<u>325 000 \$</u>			<u>9 238</u>	
Total				<u>(7 035)</u>	
Au 2 février 2025					
Instruments de couverture des achats de marchandises prévus en dollars américains					
Contrats de change à terme en dollars américains	581 000 \$ US	1,39 CAD/USD	Actifs courants	29 970	Couverture de flux de trésorerie
	<u>581 000 \$ US</u>			<u>29 970</u>	
Instruments de couverture des billets taux fixe-taux variable					
Swaps de taux d'intérêt en dollars canadiens	250 000 \$	CORRA	Actifs courants	12 361	Couverture de la juste valeur
	<u>250 000 \$</u>			<u>12 361</u>	
Total				<u>42 331</u>	

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12 Instruments financiers (suite)

Pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 3 août 2025, des profits liés à la juste valeur cumulés de 7 048 \$ et de 16 594 \$, respectivement, (3 638 \$ et 8 253 \$, respectivement, pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 28 juillet 2024) sur des contrats de change à terme en dollars américains comptabilisés dans la valeur comptable des stocks ont été reclassés hors des stocks et comptabilisés dans le coût des produits vendus à l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global.

13 Résultat par action ordinaire

Le résultat net dilué par action ordinaire pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes aux dates indiquées ci-dessous est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte d'une conversion présumée de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives, comme suit :

	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 26 semaines closes	
	le 3 août 2025	le 28 juillet 2024	le 3 août 2025	le 28 juillet 2024
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société et utilisé dans le calcul du résultat net de base et dilué par action ordinaire	321 498 \$	285 942 \$	595 254 \$	501 785 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	276 999	280 174	277 022	279 440
Effet dilutif des options sur actions (en milliers)	1 231	975	1 205	987
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	278 230	281 149	278 227	280 427
Résultat net dilué par action ordinaire	1,16 \$	1,02 \$	2,14 \$	1,79 \$

Au 3 août 2025, 143 872 options sur actions (179 832 au 28 juillet 2024) avaient un effet antidilutif, car le cours moyen des actions sous-jacentes était inférieur à la somme du prix d'exercice de ces options sur actions et de la rémunération fondée sur des actions non acquise s'y rapportant selon la méthode du rachat d'actions.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Transactions entre parties liées

a) Entités liées au chef de la direction de la Société

Au 3 août 2025, la Société louait 19 magasins, cinq entrepôts, ainsi que son siège social auprès d'entités liées au chef de la direction de la Société, aux termes de baux à long terme. Les paiements de loyers associés à ces baux conclus avec des parties liées sont évalués au coût, qui correspond à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché.

Au 3 août 2025, le solde des obligations locatives à payer à des entités liées au chef de la direction de la Société s'élevait à 262 753 \$ (271 824 \$ au 2 février 2025). Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 3 août 2025, la Société a passé en charges des paiements de loyers à des entités liées au chef de la direction de la Société de 2 741 \$ et de 5 847 \$ (2 181 \$ et 4 586 \$ au cours des périodes closes le 28 juillet 2024), respectivement.

b) Dollarcity

Dans le cadre de la transaction visant Dollarcity, Dollarama International et les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont conclu une convention entre actionnaires modifiée et mise à jour (la « convention entre actionnaires ») pour refléter, entre autres, l'augmentation de la participation de Dollarama International dans ICM, les modalités de gouvernance applicables à ICM et à l'exploitation de l'entreprise mexicaine et l'option d'achat en faveur de la Société.

Aux termes de la convention entre actionnaires, les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont une option de vente selon laquelle ils peuvent exiger, dans certaines circonstances, que Dollarama International rachète les actions de CARS qu'ils détiennent et leur participation proportionnelle correspondante dans ICM à la juste valeur de marché. Les actionnaires fondateurs de Dollarcity peuvent exercer cette option dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées, sous réserve de seuils relatifs à la taille de la transaction, de seuils d'actionariat obligatoires et de périodes de blocage et de préavis, entre autres conditions et restrictions. L'option de vente pourrait également être exercée lorsque surviennent certains événements extraordinaires, notamment un changement de contrôle de la Société et la vente de Dollarcity. L'exercice de l'option de vente par les actionnaires fondateurs de Dollarcity doit comprendre leur participation proportionnelle correspondante dans ICM. La convention entre actionnaires, dans sa version modifiée dans le cadre de la transaction visant Dollarcity, prévoit également des droits d'entraînement et des droits de suite concernant CARS et ICM. L'option de vente peut être exercée avant le 4 février 2027, jusqu'à l'atteinte d'un seuil maximal représentant 14,9 % de toutes les actions de CARS en circulation.

Au 3 août 2025, Dollarama International, une filiale entièrement détenue par la Société, détenait une participation de 60,1 % dans CARS et de 80,05 % dans ICM.

La relation d'affaires de Dollarama International et de Dollarcity est principalement régie par des conventions d'approvisionnement et de services conclues entre les parties. Ces conventions ont une durée initiale de cinq ans, sous réserve de renouvellement automatique pour des périodes successives de un an, sauf en cas de résiliation par l'une ou l'autre des parties au moins 60 jours avant la fin de la période en cours.

Aux termes des conventions d'approvisionnement, Dollarcity achète de la Société des produits à vendre aux clients dans le cours normal des activités. Les ventes à Dollarcity expédiées directement à partir des entrepôts de la Société ainsi que la contrepartie nette reçue pour les ventes pour lesquelles la Société agit comme intermédiaire sont incluses dans les ventes consolidées de la Société.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14 Transactions entre parties liées (suite)

Aux termes des conventions de services et des autres conventions en vigueur, Dollarcity et la Société se fournissent des services l'une à l'autre, y compris, sans s'y limiter, des services administratifs et des services généraux, ainsi que divers services liés aux technologies de l'information. Dollarcity achète également de la Société divers articles comme des produits de rayonnage, du matériel et des licences d'utilisation de logiciels. Au cours de la période de 13 semaines close le 3 août 2025, la Société a conclu un accord de licence en lien avec l'expansion de l'entreprise au Mexique pour un montant total de 33 000 \$ US (45 000 \$).

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et des passifs découlant des transactions conclues avec Dollarcity dans le cadre des conventions susmentionnées aux dates indiquées ci-dessous :

	3 août 2025	2 février 2025
	\$	\$
Éléments inclus dans l'état consolidé de la situation financière		
Créances	48 017	39 251
Distributions à recevoir de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	54 620
Dettes d'exploitation et charges à payer	7 022	8 316

Le tableau suivant présente les transactions conclues avec Dollarcity dans le cadre des conventions susmentionnées pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes aux dates indiquées ci-dessous :

	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 26 semaines closes	
	le 3 août 2025	le 28 juillet 2024	le 3 août 2025	le 28 juillet 2024
	\$	\$	\$	\$
Éléments inclus dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global				
Ventes ¹⁾	7 209	2 871	12 978	8 277

¹⁾ Inclut la contrepartie nette reçue pour les ventes pour lesquelles la Société agit comme intermédiaire, ainsi que le produit brut tiré des ventes expédiées directement à partir des entrepôts de la Société.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15 Charges, classées par nature, prises en compte à l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global

	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 26 semaines closes	
	le 3 août 2025	le 28 juillet 2024	le 3 août 2025	le 28 juillet 2024
	\$	\$	\$	\$
Coût des produits vendus				
Coût des marchandises vendues, main-d'œuvre, transport et autres coûts	883 051	803 569	1 672 945	1 549 845
Frais d'occupation	49 418	45 262	101 766	91 939
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation liée aux entrepôts et au centre de distribution	6 879	7 358	13 537	12 901
Total du coût des produits vendus	939 348	856 189	1 788 248	1 654 685
Dotation aux amortissements				
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	91 593	87 351	175 594	171 960
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	6 528	6 740	12 908	12 293
Total de la dotation aux amortissements	98 121	94 091	188 502	184 253
Avantages du personnel¹⁾	186 508	180 535	376 008	364 693
Coût de financement net				
Charge d'intérêts sur la dette à long terme et les ententes de financement à long terme	23 499	21 904	44 047	43 404
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	23 514	21 648	46 295	40 616
Charge d'intérêts sur les emprunts à court terme	1 964	2 786	3 994	7 303
Frais bancaires et autre charge d'intérêts	1 299	1 304	2 700	2 280
Produits d'intérêts	(7 107)	(6 703)	(9 907)	(16 141)
Total du coût de financement net	43 169	40 939	87 129	77 462

¹⁾ Certains chiffres des périodes comparatives ont été retraités afin de rendre compte de la présentation adoptée pour la période considérée, laquelle permet de fournir des informations plus pertinentes et plus fiables aux utilisateurs des états financiers.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16 Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui exerce des activités commerciales dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges, pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles et dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci. La Société a déterminé que le chef de la direction était le principal décideur opérationnel.

À la suite de la réalisation de la transaction visant TRS, la Société a passé en revue son information sectorielle et a déterminé qu'elle était composée de deux secteurs à présenter : le Canada et l'Australie, conformément à l'information interne fournie au principal décideur opérationnel. Aucun secteur opérationnel n'a fait l'objet d'un regroupement pour former les secteurs à présenter.

Le secteur canadien comprend les activités de vente au détail du réseau de magasins au Canada, qui offre un vaste éventail de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 5,00 \$. Il comprend aussi les activités de vente au détail en Amérique latine par l'intermédiaire des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans CARS et dans ICM.

Le secteur australien comprend les activités de vente au détail du réseau de magasins de TRS en Australie, qui offre un vaste éventail d'articles de marque maison et de marques nationales et dont environ 90 % des ventes proviennent d'articles dont le prix se situe entre 0,45 \$ AU et 15,00 \$ AU.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines mesures des actifs et des passifs par secteur à présenter à la date indiquée ci-dessous

	3 août 2025		
	Canada \$	Australie \$	Total \$
Actifs non courants ¹⁾	5 335 018	350 469	5 685 487
Total de l'actif	7 236 950	445 806	7 682 756
Total du passif	5 908 173	318 323	6 226 496

¹⁾ Exclut les instruments financiers et les actifs d'impôt différé.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

16 Information sectorielle (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines mesures de la performance financière par secteur à présenter pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 3 août 2025 :

	Période de 13 semaines			Période de 26 semaines		
	Canada \$	Australie ¹⁾ \$	Total \$	Canada \$	Australie ¹⁾ \$	Total \$
Ventes	1 698 105	25 733	1 723 838	3 219 315	25 733	3 245 048
Coût des produits vendus	923 163	16 185	939 348	1 772 063	16 185	1 788 248
Profit brut	774 942	9 548	784 490	1 447 252	9 548	1 456 800
Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins	234 721	6 502	241 223	468 178	6 502	474 680
Dotation aux amortissements	95 038	3 083	98 121	185 419	3 083	188 502
Quote-part du résultat net des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(38 330)	-	(38 330)	(78 642)	-	(78 642)
Résultat d'exploitation	483 513	(37)	483 476	872 297	(37)	872 260
Profit latent provenant du dérivé sur la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	(10 348)	-	(10 348)
Coûts de financement nets	42 831	338	43 169	86 791	338	87 129
Impôt sur le résultat	118 923	(114)	118 809	200 339	(114)	200 225
Résultat net	321 759	(261)	321 498	595 515	(261)	595 254

¹⁾ Reflète les résultats du 22 juillet au 3 août 2025, à la suite de la réalisation de la transaction visant TRS.

Dollarama inc.

Notes annexes

3 août 2025

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

17 Information sur le tableau des flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes aux dates indiquées ci-dessous :

	Périodes de 13 semaines closes		Périodes de 26 semaines closes	
	le 3 août 2025	le 28 juillet 2024	le 3 août 2025	le 28 juillet 2024
	\$	\$	\$	\$
Créances	906	(8 322)	640	(3 616)
Charges payées d'avance	(5 444)	(4 761)	(16 778)	(4 761)
Impôt sur le résultat payé d'avance	-	8 085	-	(1 811)
Stocks	(29 114)	3 715	(47 138)	32 505
Dettes d'exploitation et charges à payer	(7 489)	(2 057)	25 127	(18 811)
Impôt sur le résultat à payer	18 406	320	(49 341)	(61 075)
	<u>(22 735)</u>	<u>(3 020)</u>	<u>(87 490)</u>	<u>(57 569)</u>
Impôt sur le résultat net payé en trésorerie	96 719	90 684	238 270	234 222

La trésorerie versée et reçue pour l'impôt sur le résultat consiste en des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

18 Événement postérieur à la date de clôture

Dividende en trésorerie trimestriel

Le 27 août 2025, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,1058 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 7 novembre 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 octobre 2025. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.